

CLERMONT COMMUNAUTÉ ■ Le budget primitif de 208 millions d'euros a été voté hier matin

Création d'un compte transport

Après le débat d'orientation budgétaire, le budget 2009 (208 M€) de Clermont communauté a été voté hier après un nouveau débat...

Jean-Pierre Vacherot

jean-pierre.vacherot@centrefrance.com

Les élus dès qu'ils parlent finances sont intransigeables. Lorsque l'on croit que c'est fini, ça recommence. Le 6 mars dernier, à l'issue du débat d'orientation budgétaire de Clermont communauté, on pouvait légitimement penser que tout avait été dit. L'indispensable comme le superflu avec, en sus, ces piques que les hommes politiques aiment bien se renvoyer.

Trois semaines après, hier matin donc, le conseil communautaire s'est retrouvé pour voter le budget 2009. Budget sans surprise de 208 millions d'euros dont 159 en fonctionnement et 49 en investissement. Présenté d'une manière remarquablement claire et concise par François Rage, il est axé sur trois axes prioritaires que sont le logement, le transport, l'économie et l'emploi. La seule nouveauté - ne constituant



APARTÉ. Serge Godard et Bertrand Pasciuto en grande discussion. PHOTO PASCAL CHAREYRON

pas une surprise - est l'ajout d'un compte spécifique Transport abondé de 10 M€ : 6,8 pour le SMTC, 1,9 pour les Parcs relais et 1,2 pour l'aéroport.

« budget de transition »...

En préambule, Serge Godard, président de Clermont Communauté a parlé d'un « budget de transition qui préfigure à terme nos grandes priorités d'interventions ». Et de rappeler que « tout a été dit, ou presque le 6 mars sur le contexte politique, économique et financier ».

Et bien non. Il faut croire

que les élus communautaires ne s'étaient pas tout dits. Les arguments ne changent pas. Face à la majorité de gauche qui dénonce le « désengagement de l'État » tout en évoquant « l'incertitude liée à l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle », l'opposition de droite parle « d'aboutissement de plusieurs années de dérives budgétaires ». Surprise : Alain Laffont (NPA) rejoint cette analyse en y apportant une nuance : « C'est le résultat d'une cogestion libérale droite-gauche où il s'agissait de faire plaisir à tout

le monde ». Tandis que Jacques Lanoir (PC) a le bon goût de faire sobre et que Michel Fanget (MoDem) a la sagesse de rester silencieux, d'autres passent la vitesse supérieure. « Vous avez semé le sectarisme, vous récoltez les conséquences de votre autisme », lance Louis Giscard d'Estaing avant de quitter prématurément la salle pour cause d'invitation à déjeuner à l'Élysée.

« budget de désillusion »...

Avant de partir, il a toutefois le temps d'entendre Danielle Auroy (Les Verts) le tancer... vertement : « La verve de votre humour douteux prouve que vous n'êtes pas capable de répondre sur le fond ».

Louis Giscard d'Estaing chaudement habillé pour faire face à ce frisquet début de printemps à peine parti, c'est au tour du maire de Durtol, Lucien Vrai, de se faire sèchement plaquer par son homologue de Cournon, Bertrand Pasciuto.

Au « budget de désillusion » et « à la situation malsaine » régnant à Clermont communauté qu'il dénonce, il s'entend traiter de « sangue » par

le maire de Cournon qui lui reproche de pratiquer « le dumping social » dans sa commune.

Plus rien n'arrête Bertrand Pasciuto qui dénonce « l'arrogance des nantis derrière les paroles de Louis Giscard d'Estaing ». Et d'y aller de sa petite confiance : « Je préfère Hervé Prononce qui, au moins avoue qu'il est de droite ». Dans le genre *Tonton flingueur*, Marcel Alédo n'est pas mal non plus. « Arrêtez les insultes Mr Pasciuto, allez dire aux pauvres que vous touchez 92.000 € par an ». Le maire de Royat en rajoutera une petite couche en parlant « dictature », Hervé Prononce se contentant du mot « forfaiture » en évoquant le compte transport. Ce qui a fait sortir Serge Godard de son prudent silence : « J'espère que vos propos ont dépassé votre pensée ». Et le budget dans tout cela ? Il a été voté malgré 13 voix contre (celles de l'opposition de droite et d'Alain Laffont. Ont également été votées l'augmentation de 1,4 % du taux de la taxe professionnelle et celle de 5 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. ■